

# RETRAITES... NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

Depuis les réformes Balladur de 1993 et Fillon de 2003, de plus en plus de salariés sont contraints de travailler plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

**Tous les quatre jours, c'est un jour de cotisation supplémentaire qui s'ajoute au compteur d'annuités et à la fin 2010, nous en serons à 40 annuités et deux trimestres pour espérer une retraite à taux plein.**

- 700 000 personnes vivent avec le minimum vieillesse (677 € par mois) ;
- 30% des fonctionnaires touchent le minimum de pension (944,87 € par mois) ;
- 40 % des salariés du privé partent en retraite avec le minimum contributif (environ 600 € par mois) hors retraite complémentaire ;
- Près d'un retraité sur dix (1,2 million) vit avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté ;
- 53% des retraités de la CNRACL (collectivités territoriales) touchent entre 600 € et 900 € de pension
- La retraite des femmes est inférieure de 40% à celle des hommes ;

## 40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !!!

**Force Ouvrière exige pour la fonction publique et les régimes spéciaux :**

- le maintien du code des pensions et des statuts particuliers ;
- le maintien du calcul sur les six derniers mois ;
- la garantie d'une pension à 60 ans.



**Force Ouvrière revendique pour tous les régimes de retraites :**

- le maintien du droit à la retraite à 60 ans ;
- un taux de remplacement de haut niveau (75% du salaire moyen) ;
- l'arrêt de l'allongement de la durée de cotisation dans la perspective d'un retour aux 37,5 annuités de cotisation ;
- une revalorisation des retraites indexée sur les salaires ;

**Force Ouvrière appelle tous les salariés et retraités à se mobiliser pour faire entendre nos revendications et défendre nos systèmes de retraites solidaires et par répartition, ceux que nos anciens ont obtenu en 1945 en créant la Sécurité Sociale.**

## UNE SEULE RÉFORME POSSIBLE... L'ABANDON DES RÉFORMES PRÉCÉDENTES...



**MEETING DE RUE DEVANT LA PRÉFECTURE  
JEUDI 18 MARS - 17H30 - RUE MARTENOT À RENNES**

**FO s'explique** : Ce que nous voulons ! Comment l'obtenir ?

La parole sera donnée à des salariés du public et du privé, des retraités, etc...

*Une délégation demandera à être reçue par le Préfet à 16H45 et rendra compte.*

# DÉFICIT DE LA SÉCU : MENSONGE !

Force est de constater que depuis plusieurs années, des cotisations ne sont pas versées au nom d'exonérations accordées par l'état.

**Ces sommes détournées du financement de la sécurité sociale ont atteint la somme de 30,7 milliards en 2008, Elles ont atteint 28,2 milliards en 2007, 24,3 milliards en 2006, 21,1 milliards en 2005, 19,7 en 2004, 18,7 en 2003...**

Les chiffres de 2009 mettent plus clairement en évidence que la sécurité sociale est malade de ses recettes et non pas comme certains voudraient le laisser croire, de ses dépenses, de la fraude, d'arrêts de travail injustifiés ou tout autre raison.



En effet malgré des dépenses contenues, le déficit a atteint des records du seul fait de la diminution importante des recettes liées aux pertes d'emploi des salariés, au chômage partiel, à l'accroissement des exonérations de cotisations patronales dans le cadre de la gestion gouvernementale de la crise.

**Il est clair que ces exonérations mettent en péril le maintien de notre système de protection sociale et incitent l'Etat à la fiscalisation pour financer la protection sociale.**

Extrait de la déclaration FO lors de l'installation du conseil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

## DE L'ARGENT, ON PEUT EN TROUVER...

**Si l'on veut résorber le déficit, il suffit de :**

- ☞ Augmenter de 10% tous les salaires (1) : **6,5 Md€**
- ☞ Compenser intégralement les exonérations de cotisations (2) : **2,5 Md€**
- ☞ Créer 1 million d'emplois supplémentaires (3) : **3 Md€**
- ☞ Cotiser sur l'intéressement et à la participation (4) : **3 Md€**

**Total (5) : 15 milliards d'euros**

(1) La perte de pouvoir d'achat depuis l'an 2000 est estimée à 10%...

(2) 9 milliards depuis l'an 2000, près de 30 milliards depuis 1991 !

(3) Il y a en France plus de six millions de chômeurs...

(4) Plus de 100 milliards d'euros de bénéfice n'ont pas été réinvestis en 2008 !

(5) A rapprocher du déficit de 10,7 milliards d'euros prévu pour 2010.

Md€ = Milliards d'euros

PIB : Produit Intérieur Brut  
(l'ensemble des richesses produites)

**Comment comprendre qu'en produisant en 2009 deux fois plus qu'en 1982, on ne puisse pas maintenir l'âge de départ à la retraite à 60 ans en ayant cotisé 37.5 annuités ?**

Avant Balladur...

PIB de la France en 1982 : 891 Md€

Nombre d'habitants en France en 1982 : 54,5 millions

1982 : richesse par habitant : 16348€/habitant

Après Fillon...

PIB de la France en 2009 : 1950 Md€

Nombre d'habitants en France en 2009 : 65 millions

2009 : richesse par habitant : 30000€/habitant

### L'Union Départementale des Retraités FO demande en priorité :

1. L'indexation des retraites sur la hausse moyenne des salaires
2. Le retour au calcul sur les dix meilleures années
3. Le maintien de la retraite à 60 ans avec 40 annuités
4. Une retraite minimale au niveau du SMIC
5. L'amélioration de l'accès aux soins et une meilleure prise en charge des personnes âgées dépendantes
6. Après 20 ans de retraite, un retraité a perdu 30% de pouvoir d'achat, nous demandons un plan de rattrapage

**Nous lançons un appel à tous les actifs pour qu'ils soient solidaires de nos luttes, comme nous le sommes de leurs combats. La baisse continue des retraites n'est pas une fatalité. Seule la lutte paie, battons-nous, battez-vous !**

# DE L'ARGENT, IL Y EN A...

24 juin 2009 (Europe)

La Banque centrale européenne (BCE) a lancé mercredi un programme de prêt aux banques sans précédent de 442 milliards d'euros à 1% sur 12 mois, destiné à débloquent les marchés du crédit.

Un total de 1.121 institutions ont souscrit à cette offre, qui a été immédiatement épuisée.

10 août 2009 (France)

*Selon l'Insee...*

Montant moyen du salaire annuel des dirigeants d'entreprises de plus de 250 salariés : 189 000 euros

source : <http://www.insee.fr/fr/themes>

*Selon Le Figaro...*

Les revenus globaux des présidents exécutifs des groupes du CAC 40 (les 40 premières firmes cotées) s'élèvent en moyenne à 4,7 millions d'euros.

Ceux des 120 premières sociétés en moyenne à 3 millions d'euros, soit une hausse de 3,4 %.

source : <http://www.lefigaro.fr/patrimoine/2008/11/21/>

**POUR les banques !**

**POUR les patrons !**

Selon un rapport de la Cour des comptes, à la fin de l'année, l'Etat aura déboursé 173 milliards d'euros pour les banques.

Soit, tout de même, 9,1% du PIB. Mais on reste loin des 360 milliards annoncés, un « montant considérable qui a frappé les esprits et qui visait, par son ampleur même, à rassurer », selon la Cour.

*Selon ATTAC...*

En France, les revenus « salariaux » des patrons superstars du CAC 40 étaient, en moyenne, de 2 à 3 millions d'euros par an ces dernières années, c'est-à-dire de 1.1 à 1.7 million de francs par mois, soit 540 fois le RMI et 240 fois le SMIC.

Certains patrons dépassent largement ces montants, tels ceux d'Aventis (8.4 millions d'€ en 2003) et de l'Oréal (6.7 millions d'€ en 2003) Et ces revenus s'entendent hors stock-options, cela va de soi ... À de tels niveaux on hésite à parler encore de « salaires », tant il est clair qu'il s'agit d'une forme détournée d'accaparement des profits.

source : <http://www.france.attac.org/spip.php?article6281>

**Que les plus de 250 milliards d'exonération depuis 1991 soient restitués !**

## POSITION DE FO : RETOUR AUX 37,5 ANS !

### XXXIIIème congrès de l'UD

11 mai 2007 - Châteaugiron

Le congrès rappelle que selon les chiffres mêmes du conseil d'orientation des retraites (COR) une augmentation de 0,375% de la part du PIB (6 milliards d'euros en 2006) réservée aux retraites assurerait le financement des 37,5 annuités de cotisations. Ce chiffre est à rapprocher des 65 milliards d'euros d'aide aux entreprises pour l'année 2005 représentant 4% du PIB.



### XXIème congrès confédéral

Juin 2007 - Lille

Pour Force Ouvrière, l'objectif d'un retour aux 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, demeure la revendication pour l'obtention :

- d'une retraite à taux plein,
- de l'indexation des pensions sur les salaires,
- du retour au calcul sur les dix meilleures années pour les salariés du secteur privé,
- du maintien du calcul sur le traitement indiciaire brut des six derniers mois pour le secteur public.

Dans l'immédiat, le Congrès rappelle qu'il est inenvisageable et inacceptable de prolonger la durée d'assurance au-delà de 160 trimestres et mandate la Confédération afin qu'elle exige du Gouvernement l'abrogation de cette mesure inscrite dans la réforme de 2003.

# DANS L'UNITÉ... PUBLIC - PRIVÉ...

## Lettre d'un adhérent :

Magasinier, catégorie C, fonction publique.

Camarades, travailleurs,

La retraite est le cadeau terminal de notre vie professionnelle ! Cette retraite, nous nous la sommes payée tout au long de notre vie ! La modifier en cours de route équivaut à nous la voler !

Messieurs les ministres et autres calculateurs bornés,

Les salariés de ce pays qui ont signé leur contrat de travail ont respecté les conditions qui étaient clairement définies : fournir une tâche quotidienne pendant 37,5 années de cotisation. Cette durée a été prolongée, elle est passée en force de 37,5 à 40 ans ! Les travailleurs n'ont pas eu le choix.

Aujourd'hui, on leur parle encore de modifier non seulement l'âge légal de départ mais aussi, et c'est une catastrophe, le mode de calcul de la pension ! Soit pour nous, agents d'Etat, sur la base sur les 6 derniers mois de salaire. Nous savons bien que notre patience est récompensée même si elle est faible par l'ancienneté. Les 6 derniers mois sont donc pour nous tous, les 6 meilleurs ! Nous enlever ce calcul, c'est nous enlever les miettes qui nous restent.

**Camarades, modifier les retraites est un acte raisonné et délibéré afin de ne pas prendre l'argent aux plus favorisés «industriels milliardaires et autres rois de la finance» !**

## Voulons-nous redevenir des esclaves et mourir enchaînés ?

*Hervé Camilleri, adhérent du SNPRES*

Exemple : La plus haute grille indiciaire en Catégorie C, ITRF, traitements nets après retenue pour pension civile, contribution de solidarité, CRDS et CSG, échelle 6, 7ème échelon, 1640 euros après concours et plus de 36 ans. Mais sur ce montant viendront s'enlever les 25 % plus les années manquantes. Il vous faudra ensuite payer votre loyer, manger, vous habiller....

— Augmenter encore la durée de cotisation pour la retraite ?

**FO PAS QUESTION!**

— 40 ans, c'est déjà trop.

<http://www.force-ouvriere.fr/>

**Camarades, travailleurs, aucun argument ne peut justifier ces pénalités, car cette réforme se traduit pour nous par le "vol" d'une partie de notre vie sociale et financière.**

On nous parle de manque d'argent, c'est vrai ! Mais pour qui ? Est-ce pour ceux qui touchent des millions d'Euros par mois ? Ceux-là pourraient amputer leurs salaires de 1000 € sans être gênés. Mais on préfère imposer aux travailleurs de travailler plus longtemps, puis

de les saigner encore à la fin de leur vie !

N'oublions pas que tout ce qui remet en cause le «code des pensions civiles & militaires» est un danger pour tous les travailleurs !



## Que cherche la CFDT ?

La CFDT accuse le gouvernement de manquer de courage politique : il refuserait de s'engager dans une réforme du système. C'est ainsi que Chérèque a déclaré à France inter le 3 février : "La question qui se pose aujourd'hui c'est: est-ce qu'on a du courage politique et on voit que notre système social est inégalitaire et on réduit ces inégalités, ou on manque de courage et on fait à la petite semaine et on le fera inévitablement dans le conflit"

Mais quelle réforme veut la CFDT ? J. Chérèque explique : il existe « des systèmes par points, des systèmes individuels (chacun met une somme d'argent), que l'on met tout cela sur la table et que l'on prend un système qui est le meilleur. »

La CFDT sera, n'en doutons pas, la plus acharnée à vouloir remettre en cause les systèmes de retraites, la retraite par répartition et le code des pensions au profit de retraites individualisées.